



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 6 juin 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 mai 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Marc Duhamel.

#### Pouvoirs :

Daniel Le Bras a donné pouvoir à Michaël Quernez  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Yvette Metzger a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly  
Martie Brézac a donné pouvoir à Soizig Cordroc'h

Absent : Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Christophe Couic

## 11.ADMISSIONS EN NON-VALEUR : BUDGET PRINCIPAL ET BU

### Exposé :

Suite aux démarches menées par le Trésorier, demeurées sans résultat, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 22 793,32€ se répartissant comme suit :

- Budget Principal : 2 864,85€
- Budget Eau : 13 777,11€
- Budget Assainissement : 6 151,36€

Ces sommes concernent la période allant de 2005 à 2017.

### Proposition :

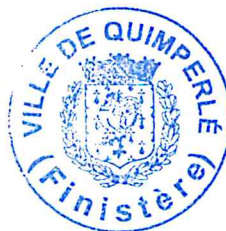
Il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur les sommes ci-dessus par budget :

- Budget principal : 2 864,85€
- Budget Eau : 13 777,11€
- Budget Assainissement : 6 151,36€

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 30 mai 2018

### Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**